



# ERASMUS+ EN FRANCE : INFOS CLÉS

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ce sont des opportunités de mobilités et de partenariats pour les acteurs de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, de la jeunesse et du sport.

En 2022, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a financé **136 135** mobilités Erasmus+ pour différents publics :

SECTEURS ÉDUCATIFS	PUBLICS CONCERNÉS PAR LA MOBILITÉ	MOBILITÉS FINANÇÉES 2022
FORMATION PROFESSIONNELLE	Lycéens pro, apprentis, stagiaires...	23 139
	Enseignants, formateurs et accompagnateurs	4 091
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Étudiants	63 052
	Enseignants, personnels	8 475
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	Elèves	25 366
	Enseignants, personnels	9 992
ÉDUCATION DES ADULTES	Formateurs	1 651
	Apprenants adultes	369
TOTAL		<b>136 135</b>

1987

Depuis la création



+ de **13 millions**

de personnes en ont bénéficié.

LA FRANCE EST LE PREMIER PAYS D'ENVOI EN ERASMUS+, TOUS SECTEURS CONFONDUS.



Plus de **6 000**



organismes français permettent de partir en Erasmus+ pour la période 2021-2027.

## LE BUDGET

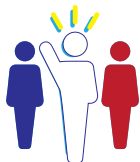


**28** milliards d'euros pour 2021-2027



**+80%** par rapport à 2014-2020

Erasmus+ EST LA 1<sup>ÈRE</sup> RÉALISATION CONCRÈTE DE L'UE aux yeux des Français (sondage Institut CSA, janvier 2022)



**1 Français sur 3** connaît quelqu'un qui a participé à un échange Erasmus+

60% des apprenants de la formation professionnelle bénéficiant d'une mobilité Erasmus+ sont des jeunes **d'origine sociale populaire** et 39% des étudiants Erasmus+ se déclarent **boursiers sur critères sociaux**.

Le programme Erasmus+ permet de partir dans 33 pays\* en Europe et 168 pays partenaires.

**1 apprenant sur 2 part en Erasmus+ pour un stage.** A partir de 2022, la bourse Erasmus+ est de 800 à 1 300€ par mois en formation professionnelle. Dans l'enseignement supérieur, elle peut aller de 300 à 700€ avec des compléments pour les stages. Un complément «inclusion» de 250€ par mois existe pour les publics les moins favorisés. Un forfait supplémentaire de 50 à 100€ est versé quand on fait le choix d'un transport écoresponsable.

\*Les 27 pays membres de l'Union européenne ainsi que la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

#ERASMUS+ DAYS 9 > 14 octobre 2023



**6 jours** pour faire vibrer l'Europe!



Contact :

presse@agence-erasmus.fr

05 56 00 94 41



# 5 IDÉES REÇUES SUR ERASMUS +



## N°1 : ERASMUS+ SERAIT UN PROGRAMME D'ÉCHANGES RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS

× FAUX

Depuis 2014, le programme Erasmus+ rassemble et remplace les anciens programmes européens d'échanges pour les étudiants (Erasmus), pour les lycéens professionnels et apprentis (Leonardo da Vinci), pour les élèves et enseignants (Comenius), pour les adultes (Grundtvig) et le programme «Jeunesse en action».

Les bénéficiaires d'Erasmus+ en éducation et formation sont : les élèves, les enseignants et personnels de l'enseignement scolaire (de la maternelle au baccalauréat), les apprentis et formateurs de la formation professionnelle, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les professeurs et personnels de l'enseignement supérieur, les formateurs et apprenants de l'éducation des adultes...

## N°2 : ERASMUS BÉNÉFICIERAIT UNIQUEMENT AUX JEUNES ISSUS DE MILIEUX FAVORISÉS

× FAUX

L'inclusion sociale est la priorité n°1 du programme Erasmus+ 2021-2027, avec des moyens dédiés aux publics moins favorisés. Dans l'enseignement supérieur, 39% des étudiants en Erasmus+ sont **boursiers sur critères sociaux**. En formation professionnelle, 60% des jeunes en Erasmus+ sont **d'origine sociale populaire** et 50% font face à des obstacles économiques, géographiques et de santé. (source : Note de l'Observatoire n°10). Les écoles primaires et collèges classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) sont représentés en proportion plus importante dans le programme Erasmus+ (24,6%) que leurs poids dans l'ensemble des établissements au niveau national (13,4%).

## N°3 : ERASMUS SERAIT RÉSERVÉ AUX JEUNES DE MOINS DE 30 ANS

× FAUX

Il n'y a pas de limite d'âge pour participer à Erasmus+.

Erasmus+ bénéficie à des élèves d'école primaire, de collège, de lycée, de CFA, d'université et d'école, mais aussi inscrits à Pôle emploi, dans les missions locales, ou encore dans les associations et les organismes de formation continue.

## N°4 : ERASMUS, CE SERAIT BEAUCOUP DE FÊTES ET PAS BEAUCOUP DE TRAVAIL

× FAUX

Plus de la moitié des bénéficiaires Erasmus+ (tous secteurs confondus) et au moins un étudiant sur trois, part pour faire un stage en entreprise.

Erasmus+ est un outil pour l'emploi qui permet à chacun de développer des **compétences** (linguistiques, professionnelles, savoir-être...) et d'améliorer son intégration professionnelle et sociale. 86% des apprentis de la voie professionnelle perçoivent une amélioration de leur **employabilité** suite à une mobilité Erasmus+. Les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger accèdent plus rapidement à leur premier emploi, en moyenne en 4 mois, contre 5,5 pour les autres (Note de l'Obs n°21).

## N°5 : ERASMUS, CE SERAIT DES SÉJOURS DANS LES CAPITALES EUROPÉENNES

× FAUX

Erasmus+ bénéficie aux établissements de formation à travers les territoires en Europe, y compris en **zones rurales**. Près de 700 établissements d'enseignement agricole (CFA, lycées, Maisons Familiales et Rurales, EPLEFPA, écoles supérieures...) participent au programme Erasmus+ pour faire partir leurs élèves en mobilité et en accueillir, permettre des échanges de bonnes pratiques entre formateurs et contribuer à l'innovation pédagogique. Chaque année, environ 6 000 élèves de l'enseignement agricole (en France) partent en mobilité Erasmus+. Au-delà des frontières de l'Europe, 168 pays sont accessibles pour des mobilités Erasmus+ dans l'enseignement supérieur ou la formation professionnelle.

Enfin, Erasmus+ c'est aussi des coopérations entre établissements, impliquant souvent des entreprises : 50% des partenaires de projets Erasmus+ sont des acteurs du secteur privé.



# CE QUE VOUS NE SAVEZ PAS SUR ERASMUS+



## DES COOPÉRATIONS AU SERVICE DE L'INNOVATION

Erasmus+ finance des projets visant à renforcer les liens entre les établissements de formation pour stimuler l'innovation et concevoir des formations en réponse aux besoins identifiés sur le marché du travail. Grâce à des échanges de pratiques et des projets novateurs, les bénéficiaires Erasmus+ créent aujourd'hui l'école de demain et contribuent à 4 priorités européennes : la transition écologique, l'inclusion sociale, la transformation numérique et l'engagement démocratique.

## UN LEVIER POUR LES TERRITOIRES

Erasmus+ alloue des subventions européennes aux établissements d'enseignement et de formation qui portent des projets de mobilité et de partenariat de qualité à travers la France en zones urbaines comme rurales, en métropole comme dans les territoires ultramarins. Les **collectivités locales** peuvent coordonner des projets Erasmus+ pour organiser la mobilité internationale dans les établissements d'éducation et de formation de leurs territoires.

L'Agence Erasmus+ a ouvert des bureaux territoriaux dans plusieurs régions de France et s'appuie sur un réseau de développeurs pour accompagner les établissements candidats aux appels à projets européens.



## DES ÉCHANGES AU SERVICE DE LA CULTURE

Erasmus+ bénéficie aux acteurs de la culture, de la création artistique et du patrimoine. Entre 2014 et 2020, 82 établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère de la Culture ont reçu 24 millions d'euros de financements Erasmus+ et fait partir 8 800 étudiants et 1 400 enseignants et personnels en mobilité Erasmus+. En 2021, le ministère de la Culture est entré dans la gouvernance de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation.

## DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE PLUS EN PLUS OUVERTS SUR L'EUROPE

La mobilité individuelle des élèves de l'enseignement scolaire est une nouveauté du programme Erasmus+ 2021-2027. La demande est en forte hausse, plus de 2 600 établissements scolaires français organisent cette mobilité.

En lycée général, cette mobilité est reconnue et valorisée à partir de 2023 dans les bulletins scolaires des élèves et pour le baccalauréat.

## UN CENTRE EUROPEEN DE RESSOURCES POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Pacte vert pour l'Europe vise à atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici 2050, en y consacrant 30% des dépenses budgétaires de l'Union européenne.

Erasmus+ finance des projets d'éducation au développement durable (dès le plus jeune âge) et d'innovation pédagogique pour développer les compétences « vertes » des métiers de la transition écologique. De nouvelles mesures sont prises pour réduire l'empreinte environnementale de chaque mobilité (forfait associé au choix de transports écoresponsables, etc.)

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation pilote un Centre de ressources pour accompagner les agences nationales en charge du programme Erasmus+ et du Corps Européen de Solidarité et les établissements porteurs de projets dans la mise en œuvre de la priorité Transition écologique à l'échelle européenne.

## UNE AGENCE NATIONALE À BORDEAUX



Située à Bordeaux, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation gère 90% des fonds Erasmus+ décentralisés à la France pour la mise en œuvre des volets éducation et formation du programme Erasmus+, sous tutelle interministérielle et en lien avec la Commission européenne.

L'Agence emploie 170 personnes qui assurent la promotion du programme Erasmus+ en France, puis le suivi, l'évaluation et la valorisation des projets Erasmus+.



# QUELQUES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER



## europass

**EUROPASS** est un outil gratuit - disponible dans 35 pays et en 29 langues - qui permet de se constituer un profil professionnel en ligne. Lancé en juin 2020, la plateforme propose des offres d'emploi et de formation à travers l'Europe. Aujourd'hui, plus de 4 millions de personnes ont un compte Europass.

<https://europa.eu/europass/fr>



**eTwinning** est une plateforme européenne qui propose un espace de travail collaboratif et sécurisé pour les équipes éducatives des établissements scolaires et des Centres de Formation d'Apprentis. Plus d'1 million d'enseignants inscrits dans 200 000 établissements y participent et réalisent des projets pédagogiques entre élèves et enseignants d'établissements de 44 pays européens.

<https://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>

## EPALE

France

**EPALE** est une plateforme européenne en ligne où près de 100 000 professionnels de l'éducation des adultes partagent des ressources (articles, actualités, événements) et échangent autour de pratiques communes pour construire des projets européens.

<https://epale.ec.europa.eu/fr>



## L'Agenda Européen pour la Formation des Adultes (AEFA)

visé à accroître la participation des adultes peu qualifiés à la formation. Des expérimentations sont menées avec les acteurs de la formation et de l'emploi en France pour faire émerger des méthodes communes à l'échelle européenne et accessibles grâce à des outils tels que le Petit guide de l'AFEST (action de formation en situation de travail) ou encore le référentiel pour reconnaître les compétences transversales.



euro|guidance

**Euroguidance** est un réseau pour l'orientation qui fournit des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ressources utiles, les réseaux pertinents.

<https://www.euroguidance-france.org/>



### Contact :

presse@agence-erasmus.fr

05 56 00 94 41